

Le Centre Hospitalier de Dax-Côte d'Argent, le FIPHP et la FHF
signent une convention en faveur d'une politique handicap ambitieuse
« LE HANDICAP AU CH DE DAX, un projet pour les patients, un projet pour les professionnels »

Le mercredi 26 juin 2019, Jean-Pierre Cazenave, Directeur du CH de Dax et Marc Desjardins, Directeur général du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHP) signeront une convention triennale (2019-2022) pour témoigner de l'engagement de notre Établissement en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ainsi que les actions mises en oeuvre pour les usagers en situation de handicap en présence de Laurence Chazalette de la Haute Autorité de Santé (HAS) et de Christophe Canto de la Délégation Départementale des Landes de l'Agence Régionale de Santé.

Parmi les principaux employeurs du département des Landes, le CH de Dax ambitionne de concourir à la réussite de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés par la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et techniques. Par ailleurs, dans le cadre de son projet social, le CH de Dax a inscrit la politique handicap parmi les axes de sa politique Ressources Humaines.

La convention avec le FIPHP, d'un montant de prise en charge de 308 453 € sur 3 ans, permettra de renforcer l'engagement du CH de Dax dans ce domaine et d'améliorer la visibilité des actions menées en faveur des personnes en situation de handicap.

Au travers de cette convention, le CH de Dax s'engage auprès des personnels à :

— Structurer le dispositif institutionnel en poursuivant la politique en faveur des personnels en situation de handicap ou des personnes présentant des restrictions médicales

— Mener un certain nombre d'actions déclinées dans des fiches actions et notamment :

- la désignation d'un référent handicap
- la formation des personnes ressources du dispositif handicap
- le développement d'action de sensibilisation du personnel
- la mise en place d'une politique de recrutement et d'accompagnement des personnes en situation de handicap
- le maintien et/ou le retour à l'emploi des agents en situation de handicap ou présentant des restrictions médicales
- l'aménagement ou l'adaptation des postes de travail
- la formation et l'orientation professionnelle.

Le CH de DAX s'engage auprès des usagers en situation de handicap à :

La charte d'accueil des usagers en situation de handicap a été élaborée par le groupe de travail Handicap composé des professionnels du CH de Dax, des associations d'usager, des établissements sociaux partenaires. Elle prend en compte l'ensemble des besoins des personnes en situation de handicap accueillies au Ch de Dax, quelque soit le type de déficience.

Tout au long de son accueil et lors des soins prodigués, les personnels prennent en compte la particularité de la personne en situation de handicap et répondent à l'ensemble de ses besoins spécifiques.

Les équipes du CH de Dax s'engagent à :

- S'appuyer sur l'expérience et l'expertise que détient la personne soignée (et/ou son accompagnant désigné) sur son handicap, afin de faciliter la continuité de son projet de vie au sein de la structure hospitalière ;
- Favoriser l'échange entre la personne en situation de handicap, ses aidants, ou son représentant légal et l'équipe soignante ;
- Aider au repérage des lieux à l'arrivée d'une personne en situation de handicap : chambre, salle de bains, sanitaires...
- Garantir à la personne en situation de handicap, lors de son séjour à l'hôpital, un niveau d'autonomie au moins équivalent à celui qu'elle a, à son domicile ou dans sa structure d'accueil.

CONTACT PRESSE

Aline GILET-CAUBÈRE
Directrice Adjointe
Direction des Affaires Générales, de la
Qualité, Gestion des Risques, des Relations
avec les Usagers, et de la Communication
☎ 05 58 35 67 87
✉ gilet-cauberea@ch-dax.fr
ou communication@ch-dax.fr

Nelly BELLANGER
Responsable de la Communication FIPHP
Direction de la Communication Groupe
12 avenue Pierre Mendès France
75914 PARIS CEDEX 13
☎ 06 76 09 16 33
✉ nelly.bellanger@caissedesdepots.fr